

03

« Santé » vous bien au travail !

Fiche technique**Secteurs**

Social et Médico-social

Public

Le dispositif de formation s'adresse aux travailleurs handicapés d'ESAT

Durée

3 jours

Organisme de formation

☞ SUD MANAGEMENT

Lieux & dates☞ **Groupe 1****LIMOGES**

Du 29 juin au 1er juil. 2021

☞ **Groupe 2****BORDEAUX**

Du 10 au 12 mai 2021

☞ **Groupe 3****ANGOULEME**

Du 19 au 21 mai 2021

☞ **Groupe 4****NIORT**

Du 31 mai au 2 juin 2021

☞ **Groupe 5****AGEN**

Du 7 au 9 juin 2021

☞ **Groupe 6****PAU**

Du 16 au 18 juin 2021

Interlocuteur Opcos Santé**Sabrina EMERY, Assistante Régionale**formationscollectivesNA@opco-sante.fr**Interlocuteur OF****Valérie BESSE****Contexte****Cycle Prévention des risques et sécurité au travail**

Les travailleurs handicapés d'ESAT exercent une activité professionnelle au sein d'ateliers, ou sur des chantiers, qui génère des contraintes physiques marquées :

Risques physiques liés aux gestes répétitifs et aux postures, contraignantes avec tous les troubles musculo-squelettiques (TMS) associés, risques physiques liés aux manutentions lourdes, au port de charges lourdes, aux déplacements d'objets volumineux et encombrants, risques physiques de coupures ou blessures liés à l'utilisation de machines, engins et outils tranchants, risques physiques liés aux contraintes posturales et articulaires répétitives et prolongées lors des travaux...

Il est donc nécessaire d'agir auprès d'eux dans une démarche de prévention des risques professionnels, d'autant plus que 25 % des 120.000 travailleurs en ESAT en France ont plus de 50 ans.

Pour prévenir ces risques, les CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et l'INRS (l'Institut National de Recherche sur la Sécurité) ont mis en place le dispositif de formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) pour prévenir les risques liés aux manutentions manuelles. Il s'agit d'apprendre les bonnes postures de travail, les positions articulaires adéquates, en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

L'acteur PRAP est également formé à la prévention des risques en complément de l'apprentissage des techniques liées aux gestes et postures :

« Etre acteur PRAP pour un travailleur d'ESAT, c'est participer à sa propre sécurité pour maintenir sa santé au travail ».

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- ☞ Prendre conscience des risques liés à son activité professionnelle
- ☞ Donner des éléments de connaissance en anatomie des parties du corps les plus sujettes aux TMS : dos, épaules, genoux, mains, ... intégrer le facteur du vieillissement
- ☞ Etre sensibilisé aux principes et aux règles de sécurité au travail
- ☞ Apprendre à identifier les gestes à risques et agir sur les postures de travail
- ☞ Accroître la sécurité des personnes
- ☞ Prévenir les accidents liés à l'activité physique
- ☞ Apprendre à trouver les bonnes solutions face à ces situations.

Prérequis

Aucun

(Prévoir une tenue souple et EPI)

Contenu

- ⇒ Comprendre l'intérêt de la prévention des risques professionnels
- ⇒ Répercussions des maladies/accidents professionnels pour le salarié et pour l'établissement
- ⇒ La notion de « danger » et « risques » en milieu professionnel
- ⇒ Analyser son environnement de travail pour prévenir/réduire les risques
- ⇒ Notions d'anatomie et techniques de manutention adaptées pour une meilleure sécurité physique
- ⇒ Techniques simples de « réveil physique » et échauffement »
- ⇒ Certification PRAP IBC